

De: Jean GRUNELIUS <Jean.grunelius@hotmail.com>
Envoyé: vendredi 7 février 2025 14:41
À: 67 Bal Enquête Publique Ernolsheim sur Bruche et Autres
Cc: Bas-rhin@safergandest.fr; agnesbergersebenne@gmail.com; Thibaut Diemer
Objet: Enquête parcellaire Kolbsheim - Opposition

Monsieur le commissaire enquêteur, Monsieur Charles WALDVOGEL,

Suite à l'enquête publique ordonnée par le CEA, concernant les réaménagement des terres agricoles sur les bans de Breuschwickersheim Ernolsheim-Bruche et Kolbsheim, et après consultations des plans proposées, l'indivision Jacques Grunelius, que nous représentons, s'oppose à ce que certaines des parcelles dont l'indivision est propriétaire, soient "déplacées".

En effet à la vue du remembrement proposé, une partie des parcelles nous appartenant anciennement en section 6 et 17, ne seraient plus à nous et il nous est donné en échange une parcelle sise à l'autre bout du village : Breuchmatten. Parcelle qui n'a pas le même classement, puisqu'elle n'est pas labourable et en zone Nature.

Nous nous opposons donc à cette proposition et souhaitons garder nos parcelles d'origines à savoir les parcelles maintenant nommées :

Section 35 - Im Kritt parcelle 74

Section 35 - Hangert parcelles 75 et 76

Section 35 - In der Straeng parcelles 85, 87

Et nous refusons que celles-ci soient remplacées par la parcelle Section 33 - Breuschmatten.

Nous rappelons par la présente que les parcelles de la section 35 mentionnées sont exploitées par M. Thibaut Diemer avec qui nous avons un bail de fermage effectif et de longue durée. En parallèle de quoi une vente à M. Diemer est en cours via la SAFER.

Nous nous opposons donc à ce nouveau parcellaire, et nous vous demandons de conserver les parcelles telles que dans le fermage en cours.

Dans l'attente de votre retour,
Bien cordialement,

Jean Grunelius
P/o Indivision Jacques Grunelius

